

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS
DE LA SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS DE LA COMMUNE D'ASPET DU
28 AVRIL 2026**

Suite à la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales prévue par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « Engagement et proximité »

Une réforme en 2 temps :

-Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021

-Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021

La réforme entrée en vigueur dans sa globalité au 1^{er} janvier 2023 concerne notamment le formalisme des compte-rendu et procès-verbaux des séances des assemblées.

Le compte-rendu est supprimé pour être remplacé par l'affichage de la liste des délibérations examinées comme suit :

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 MARS 2026

APPROUVE A L'UNANIMITE

ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DCCAS 26-004 APPROUVEE A L'UNANIMITE

DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT ET EN SON ABSENCE AU VICE-PRESIDENT

DCCAS 26-005 APPROUVEE A L'UNANIMITE

DELEGATION DE SIGNATURE AU VICE-PRESIDENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DCCAS 26-006 APPROUVEE A L'UNANIMITE

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

DCCAS 26-007 APPROUVEE A L'UNANIMITE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

DCCAS 26-008 APPROUVEE A L'UNANIMITE

DEPENSES A IMPUTER AU COMPTE 623 : publicité, publications, relations publiques

DCCAS 26-009 APPROUVEE A L'UNANIMITE

Le Président,




Patrick BARES

Par ailleurs cette liste des délibérations examinées est complétée par la rédaction du Procès-Verbal de séance, qui a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement et des décisions des séances des assemblées délibérantes. Il rend ainsi compte des discussions, débats...tout comme il rend compte des décisions prises et des modalités de leur adoption. Ce document signé par M. le Maire et le (la) secrétaire de séance sera arrêté au commencement de la séance de l'assemblée suivante. Il ne pourra être publié qu'après cette date.